

François Frigon voyageur **Pierre Frigon (4)**

VI

Le métier de voyageur de traite

Une expédition de traite était une opération complexe et risquée. D'abord il fallait passer chez le notaire. Il fallait parfois trois documents notariés avant le départ.

Les voyageurs signaient d'abord un traité de société. Cette société comprenait au moins trois hommes, main d'oeuvre minimale pour manoeuvrer un canot. C'est ainsi que le 26 mai 1686, François Frigon, Antoine Desrosiers et Jean Desrosiers en signèrent un avec le marchand DeFay, représenté par François Poisset de LaConche. Vous pourrez lire ce contrat dans un article ultérieur.

Puis un second acte notarié était signé si les sociétaires n'étaient pas assez nombreux pour faire l'expédition sans aide : l'acte d'embauche d'engagés. François Frigon et ses associés en signèrent un le 15 août 1686.

Enfin, on signait l'obligation qui rendait les voyageurs responsables des marchandises d'échange fournies par le marchand. François Frigon et ses associés en signèrent une le 16 août 1686 avec le marchand DeFay, de Québec. Elle stipulait que DeFay "court risque pour un sixième de l'accord de société fait le 26 de mai dernier entre eux". En cas de pertes, le marchand actionnait les voyageurs pour dédommagement. Ainsi, François Frigon, en 1688, participa à un procès concernant la perte d'un canot aux mains des Iroquois.

Dans les trois traités mentionnés plus haut,, François Frigon fut le premier à signer, d'une écriture ferme et résolue. Nous présumons donc qu'il était le leader du groupe.

Une fois les formalités juridiques réglées, il fallait organiser le voyage. On imagine un peu ce qu'impliquait la planification de cette aventure de plusieurs mois sur des milliers de kilomètres. Et lorsque le jour du départ sonnait, ses canots chargés de marchandises à rabord, François Frigon suait sang et eau dans les zones de portage ; endurerait les myriades de moustiques qui l'assaillaient jour et nuit ; faisait le guet, la nuit, pour se protéger des Iroquois ; mangeait des pois (beans) jour après jour ; souffrait, durant tout le voyage des conséquences de l'oubli d'un outil, d'un vêtement, d'une nourriture; endurait les maux de dos, de jambes, de bras, les blessures, meurtrissures et autres accidents; souffrirait de la brûlure du soleil, du fouet du vent, de la pluie; vainquait le courant; soutenait le moral des hommes; gardait le leadership en situations difficiles; tenait le coup lors de défection d'engagés; vidait les canots chaque soir, les réparait presque à chaque jour; etc.

Pour ne pas se faire dévorer par les maringouins durant la nuit, on se fabriquait une tente de fortune : "On fait des berceaux toutes les nuits pour s'en garantir. C'est-à-dire qu'on plante en terre de petites branches d'arbres en demi cercle, de distance à autre, élevées de deux pieds, après quoi on étend dessous un petit matelats fort étroit, avec des draps & la couverture. Ensuite on couvre ce berceau (qu'on fait si long & large qu'on veut) d'un grand linceul qui trainant à terre de tous côtes empêche ces insectes d'entrer."⁽¹⁾

Arrivé sur place, on palabrait; on échangeait des présents; on se payait un festin. Chacun mettait ses habits du dimanche pour impressionner le chef indien qui en faisait tout autant. Le lendemain, on déballait les pelleteries et les marchandises et on commençait les transactions.

Pour créer un lien et être efficace, il fallait monter dans l'Ouest plusieurs années consécutives. Il fallait de l'entregent, la connaissance des langues amérindiennes, un sens inné de la négociation et certainement un solide estomac. Tâches difficiles et bien éloignée de l'imagerie que nous en avons de nos jours. En somme, ils travaillaient comme des forcats et encouraient des risques de toutes sortes, particulièrement la responsabilité financière. Qu'un voyage tourne mal et c'était la misère pour plusieurs années.

Pourquoi alors ces hommes exerçaient-ils ce métier? D'abord parce qu'il était plus payant que celui d'agriculteur. Du moins jusqu'au XVIIIe siècle. Les voyageurs deviendront alors de simples employés des compagnies et les salaires seront plus modestes, de l'ordre de 100 l. à 150 l. par année. Jusque là, les voyageurs pouvaient recevoir un pourcentage des profits. Leur profit net pouvait atteindre 12 %⁽²⁾. Mais il semble que rarement ils y parvenaient. Ils exerçaient aussi ce métier parce qu'il y avait des compensations psychologiques. Comme l'économie était basée sur la fourrure, ces hommes étaient en quelque sorte au coeur du système. Ils en retiraient certainement du prestige car on leur confiait des responsabilités importantes. Ne voit-on pas fréquemment dans les contrats de traite des noms de notaires et personnes de prestige participant à ces expéditions? Enfin, ce métier les attirait pour la liberté qu'il procurait. En effet, l'atmosphère, dans la colonie était lourde. Tout le monde se connaissait. Chacun épiait le voisin. Les curés rabrouaient les gens en chaire. Pour des gens épris de liberté, l'air devenait rapidement irrespirable.

La traite se passait donc dans un contexte de liberté, d'efforts physiques et d'échanges. Ce qui en faisait, malgré ses difficultés, un métier fort intéressant et non routinier. Ces hommes avaient certainement un esprit curieux et inventif. Ils aimaient la liberté et l'échange humain. Ils étaient ambitieux et courageux. Ils étaient fiers et aventureux et certainement animés d'une âme d'explorateur.

Dans le prochain article nous parlerons des congés de traite.

- 1- Lahontan, Oeuvres complètes I, édition critique par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, PUM, 1990, p. 295
 2- Louise Dechêne, Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, essai, Boréal, 1988, p. 164.

Message de généalogiste au Père Noël

Lucie Frigon (56)

Cher Père Noël

Ne m'apporte pas en cadeau
 De matériel d'artiste
 Mais répond plutôt
 À mes désirs de généalogiste

Un cartable, pas besoin
 Le chercheur a ses caprices
 Et pour aller plus loin
 Il faut des pistes, des indices
 J'aimerais bien recevoir
 Des dates, des lieux, des années
 Des bottins, des répertoires
 Des listes indexées

Cher Père Noël, chers Lutins
 Pôle Nord H o H o H o!
 Des parents, des cousins
 Les adresses il me faut!

Je crois encore au Père Noël
 Malgré mon âge
 Rires d'enfants, rêves immortels
 Doux souvenirs, heureux mirage